



LUCITE® 503 IMPREGNATION

No. d'agr ation Belgique : BE2013-0039

Type

Couche d'impregnation, sans aromates, en phase solvant e, pour bois non trait e   l'ext rieur, poss dant des propri t s protectrices et traitantes contre les champignons d truisant ou colorant les bois.

Application

LUCITE® 503 Impregnation est appliqu  comme couche de protection contre les salissures et les champignons d truisant ou colorant les bois, pour des bois stables sans contact avec la terre,   l'ext rieur selon DIN 68800, partie 3.

Utilis  comme couche de fond fongicide en syst me de couche pour bois non stables et semi-stables, comme p.ex. bardages, coffrage de goutti re, pergolas, ainsi que fen tres et portes   l'ext rieur.

Conditionnements : 1 / 2,5 litres

Teinte standard: 0000 incolore

Caract ristiques techniques

Densit  (20  C) env. 0,82 g/ml

Viscosit  (20  C) env. 25 sec avec une coupe d' coulement de 3 mm
Selon DIN ISO 2431 *.

Temp rature minimale de mise en  uvre (recommand e) > 8 C (air, support, produit)

Sec hors poussire (20  C / a ration par ventilation) 2   4 h (selon le degr  d'absorption)

D RKEN
COATINGS

Rendement : 10 - 12 m² / litre / couche, dépendant de l'état du support / déterminer le rendement exact par un essai sur le support

* Valeurs typiques du produit (sans spécification).

Préparation du support

Le bois à traiter doit être non traité, dépoussiéré et dégraissé, ainsi qu'exempt de substances non adhérentes. L'humidité du bois ne peut pas être supérieure à 20 % ou inférieure à 8 %. Il faut respecter pour chaque partie de bois à traiter les directives, les recommandations et les prescriptions relatives au bâtiment, à l'humidité admise et la solidité du bois.

Propriétés

LUCITE® 503 Impregnation pénètre dans le bois en profondeur par ses propriétés imprégnantes et est ainsi un produit préventif par son efficacité contre la formation de champignons détruisant ou colorant les bois.

LUCITE® 503 Impregnation fonctionne comme couche d'adhérence pour les peintures suivantes et est utilisé exclusivement en extérieur dans un système de peinture avec toutes les laques en phase aqueuse, resp. en phase solvantée, lasures ou couches de finition.

L'application est également possible sur les bois tropiques. Vu les différentes propriétés des bois, en ce qui concerne le contenu, le degré d'absorption, il faut appliquer un essai au préalable en cas de doute et il faut déterminer la nécessité d'utiliser un produit préventif contre la formation de champignons.

Stockage :

Stocker les seaux au frais et à l'abri du gel. Les seaux déjà entamés doivent être soigneusement refermés après l'utilisation. Dans son emballage d'origine : min. 6 mois. Ne pas évacuer dans les canalisations.

Mise en œuvre

Le LUCITE® 503 Impregnation peut être appliqué à la brosse, par immersion, trempage ou projection (dans des installations appropriées et fermées). D'autres moyens d'application ne sont pas admis.

Les surfaces de bois de façade, par exemple au niveau des larmiers, doivent, du fait de leur plus forte porosité, être imprégnées suffisamment jusqu'à saturation. Le matériau en excédent dans la surface doit être éliminé par écoulement, brossage ou autre. En aucun cas des endroits brillants en surface peuvent se présenter après l'application d'une couche de fond avec LUCITE® 503 Impregnation

Des restes séchés peuvent être enlevés avec un diluant universel, du white spirit ou par un diluant désaromatisé. Tenez compte du haut pouvoir détachant, au cas où vous utilisez des diluants.

Ne pas diluer trop abondamment, pour éviter p.ex. la diminution du pouvoir couvrant, éventuellement contacter notre service technique extérieur.

Spécialement lors de l'application par trempage ou par immersion il faut toutefois recouvrir ou refermer les récipients pendant les pauses de travail, pour minimiser les pertes par évaporation.

LUCITE® 503 Impregnation peut être recouvert avec toutes les laques en phase aqueuse ou solvantée, les lasures ou couches de finition, après un séchage approprié. Normalement il ne faut pas poncer le bois après l'application de LUCITE® 503 Impregnation

Par l'application d'une couche de fond LUCITE® 503 Impregnation on obtient une surface uniforme au niveau des taches, et en même temps l'intensité de la teinte après l'application de lasures pigmentées en couche fine ou des lasures d'impregnation est moindre qu'avec du bois non traité.

Consommation

La consommation dépend très fortement du type d'application, du pouvoir absorbant du support, de l'humidité du bois et de la nature du support. Sans tenir compte de ces données, la consommation est de 80 – 100 ml / m² / couche, correspondant à un rendement de 10 – 12 m² / litre / couche.

Pour obtenir de plus hautes quantités de produit on travaille mouillé dans mouillé.

Séchage :

Sec hors poussière : entre 2 – 4 heures sous conditions normales. Recouvrable avec des qualités en phase solvantée après 4- 8 heures.

En cas de finition avec des systèmes en phase aqueuse, il faut laisser sécher pendant environ 5 jours en conditions normales. Nous conseillons toujours d'appliquer un test.

Des conditions défavorables comme p.ex. une haute humidité de l'air, de basses températures de l'air et/ou du support et une aération insuffisante peuvent influencer négativement le séchage de la couche de fond. Les temps de séchage doivent être prolongés en conséquence.

Données de sécurité

Vous pouvez trouver la classification dans la fiche de sécurité actuelle, que vous pouvez télécharger sous <https://www.lucite-verfsystemen.be/lucite-be-fr/service/documentation/fiches-techniques.php>

Code produit / GISCODE selon BG-BAU – GISBAU:

Voir étiquette du produit et fiche de sécurité actuelle (Par. 7.3)

Vous trouverez le mode d'emploi selon §14 de la directive des produits dangereux sous :

<http://www.wingis-online.de/>

Respecter les données de la fiche de sécurité.

Avertissement général :

Des produits pour la protection du bois contiennent des matières biocides pour protéger le bois contre les champignons détruisant ou décolorant le bois. Ils ne peuvent être utilisés que selon les indications du fabricant et les instructions d'emploi. L'abus peut provoquer des problèmes de santé et de l'environnement.

Ne pas utiliser à proximité de cours d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou le sol.

Utilisez les produits biocides de manière sûre. Lire les fiches techniques et les fiches de sécurité avant l'application.

Restrictions d'application :

Ne pas appliquer sur du bois qui après traitement sera en contact direct avec des produits alimentaires ou des denrées.

Consignes générales

Les données évoquées ci-dessus sont issues des derniers états des techniques de développement et d'application et ne contiennent que des informations d'ordre général. Elles décrivent nos produits et vous informent sur leur mise en oeuvre et l'application. Vu la multitude et la diversité des conditions de travail et des matériaux utilisées, nous ne pouvons pas reprendre chaque cas en détail.

Pour la bonne conservation des surfaces il faut des travaux d'entretien et de rénovation réguliers. Pour autant que nous n'ayons pas explicitement décrit textuellement les spécifications et propriétés des produits pour un cas spécifique, une préconisation technique, même faite au mieux, est de toute manière non contraignante.

Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée pour la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre contrôle, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées. Ceci est la responsabilité de l'utilisateur. Voir nos conditions générales de vente.

A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est automatiquement annulée. En pratique, tous les supports existants ne peuvent être repris sur cette information technique. Pour les cas spécifiques, consultez Doerken coatings (011 / 82 28 23), benelux@doerken.com, www.doerkencoatings.be Vous y trouverez toutes nos fiches techniques et fiches de sécurité.

Comme il est impossible de prendre en compte dans cette fiche tous les cas de figure pouvant se présenter dans le réel, veuillez en cas de doute, consulter notre service technique au numéro suivant : 0032 11 82 28 23. www.doerkencoatings.be
Vous pouvez aussi consulter notre site web.

Dès la parution d'une nouvelle version, toutes les données contenues dans cette fiche perdent leur validité.

W – 102 LUCITE® 503 Impregnation250815 FL

DÖRKEN COATINGS

Dörken Coatings Belgium NV
Industrieterrein
Centrum-Zuid 2067F
B-3530 Houthalen
Tel. 011/82 28 23
benelux@doerken.com

DÖRKEN
COATINGS